

## Procès verbal n°2 Année scolaire 2025/2026

Le conseil d'école s'est réuni le vendredi 13 février 2026 à 18 heures, dans la salle du conseil municipal de Vernou-en-Sologne.

### Membres présents :

- M. Chantier, maire de Courmemin
- M. Deguine, maire de Vernou-en-Sologne
- Mme Duval, adjointe au maire de Courmemin
- M. Guichard, adjoint au maire de Vernou-en-Sologne
- Mmes Bernard et Mathieu, représentantes titulaires des parents d'élèves de Vernou-en-Sologne
- Mme Clément, représentante titulaire des parents d'élèves de Courmemin
- M. Boubet et Mme Martinez, représentants suppléants des parents d'élèves de Vernou-en-Sologne
- Mme Sausset, représentante suppléante des parents d'élèves de Courmemin
- Mme Martineau, enseignante à l'école de Vernou-en-Sologne
- Mme Cellier, enseignante à l'école de Courmemin
- Mme Vest, directrice de l'école de Courmemin
- Mme Cormery, directrice de l'école de Vernou-en-Sologne

### Absents excusés :

- Mme Gautéur, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Romorantin
- Mme Rolo, représentante titulaire des parents d'élèves de Courmemin
- M. Blateyron, enseignant à l'école de Courmemin (complément de service de Mme Vest)
- Mmes Beogo et Pinglot, membres du Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté.

Présidente de séance : Mme Carine Cormery

Secrétaire de séance : Mme Céline MARTINEAU

Mme Cormery demande s'il y a des remarques sur le précédent compte-rendu du conseil d'école du 14 novembre 2025. En l'absence, celui-ci est approuvé.

L'ordre du jour est abordé comme suit :

## POINT 1 : EFFECTIFS

Les effectifs actuels sont les suivants :

- Mme Cellier : 10 PS et 5 MS soit un total de 15 élèves
- Mme Vest et M. Blateyron (le jeudi) : 6 GS et 8 CP soit un total de 14 élèves
- Mme Martineau : 14 CE1 et 6 CE2 soit un total de 20 élèves
- Mme Cormery : 10 CM1 et 8 CM2 soit un total de 18 élèves (- 1 CM2 à la rentrée de janvier)

Prévisions rentrée 2026 : Mme Vest demande à M. Guichard si la 11ème inscription est validée en petite section. M. Guichard confirme que la famille a bien un logement sur Vernou mais ne peut confirmer si l'enfant sera scolarisé à Courmemin.

Les prévisions d'effectifs avaient été demandées en novembre. Pour rappel, voici les effectifs à la rentrée 2026 :

- 11 PS / 10 MS
- 6 GS / 7 CP
- 7 CE1 / 14 CE2
- 6 CM1 / 10 CM2

Toujours concernant les prévisions, Mme Vest informe qu'il y aura certainement un redoublement chez les CP, ce qui modifie les prévisions (6 CP pour le CE1 au lieu de 7).

La date des portes-ouvertes à l'école de Courmemin pour accueillir les futures PS est fixée le samedi 30 mai le matin. Mme Vest reviendra vers les mairies pour préciser l'organisation.

Comme évoqué lors du 1er conseil, des demandes d'aides ont été faites auprès du RASED (6 pour la classe de CE et 4 pour la classe de CM). Mme BEOGO, maîtresse chargée de l'aide à dominante pédagogique, interviendra auprès des élèves de la classe de CE après les vacances de février.

Enfin, les deux classes de Vernou communiquent avec les familles depuis la fin du mois de novembre par le biais de l'application PrimoT qui remplace le cahier de liaison.

## POINT 2 : RESULTATS DES EVALUATIONS MI-CP

Les évaluations dites "Point d'étape CP" se sont tenues du 12 au 23 janvier 2026.

Les compétences évaluées sont encore celles des anciens programmes.

→ En français : 8 compétences ont été évaluées :

Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent	Comprendre des phrases lues seul(e) (lecture silencieuse)	Écrire des syllabes (dictées)	Manipuler des phonèmes
6 présents 100% de réussite pour 4 élèves 90% pour 1 élève 80 pour 1 élève	6 présents 100% de réussite pour 1 élève 75% pour 3 élèves 37.5 % pour 3 élèves	6 présents : 90% pour 2 élèves 80% pour 1 70% pour 3 élèves	7 présents : 100% pour 1 Entre 66 et 92% pour 5 élèves 42 % pour 1 élève

Écrire des mots (dictés)	Comprendre des phrases à l'oral (phrases lues par l'enseignant(e))	Lire à voix haute des mots	Lire à voix haute un texte
7 présents 100% de réussite pour 2 élèves 75% - 88% pour 2 élèves 37.50% pour 1 élève 25% pour 1 élève 12.50 pour 1 élève	7 présents : 100% pour 1 élève Entre 86 et 93% pour 4 élèves 72% pour 2 élèves	7 présents 83 % pour 1 élève 73% pour 1 élève <b>Entre 50 et 57 % pour 3 élèves</b> 33 % pour 1 élève 16% pour 1 élève	7 présents 93 % pour 1 élève 72% pour 1 élève <b>De 40% à 59% pour 3 élèves</b> En-dessous de 30% : 1 élève

### Analyse des résultats :

Lecture de mots, de phrases, d'un texte : pour le groupe classe, les enfants ont clairement exprimé leurs difficultés à lire le petit texte même si les résultats sont plutôt bons car il n'y a pas de marqueur de couleur pour les digrammes ni pour les lettres muettes. En classe, nous commençons donc à nous séparer lors des séances de lecture de ces aides visuelles. L'objectif n'est pas de tout supprimer d'un coup mais d'accompagner les enfants progressivement vers un support neutre comme on trouve dans un livre. Les enfants ont d'ailleurs réussi en classe à lire un album complet, épisode par épisode, sur cette période : la galette du roi loup d'Agnès Bertron Martin.

L'encodage (dictée) peut encore poser des difficultés à certains mais l'année scolaire n'est pas finie et les entraînements en classe sont quotidiens et adaptés à chacun.

→ En mathématiques : 6 compétences ont été évaluées :

Écrire des nombres entiers (sous la dictée)	Additionner (calculer en ligne)	Résoudre des problèmes	Comparer des nombres	Soustraire (calculer en ligne)	Placer un nombre sur une ligne graduée
7 présents 100% de réussite pour 4 élèves 70% pour 2 40% pour 1	7 présents 100% pour 2 90% pour 1 80% pour 2 Entre 40 et 50% pour 2	7 présents 100% pour 1 80% pour 2 40% et 60% pour 2 20% pour 2	7 présents 92 % pour 1 élève Entre 40 et 55 % pour 4 élèves	7 présents 100% pour 1 80 et 90% : 2 élèves 50% : 1 élève Faibles résultats pour les 3 autres	7 présents 100% pour 3 élèves 92% pour 1 75% pour 1 Entre 50 et 60% pour 2

### Analyse des résultats :

Comparer des nombres : épreuve chronométrée où il faut sur 40 items barrer le nombre le plus grand. C'est long et seuls 2 élèves sont allés très loin. Ceux qui n'ont pas un fort pourcentage n'ont pas de mauvaises réponses mais ils n'ont tout simplement pas réussi à réaliser tous les items.

Les soustractions en ligne : les enfants ont additionné au lieu de soustraire.

A la suite de ces résultats en mathématiques, il a été proposé à 2 élèves des APC sur la période 4.

### **POINT 3 : PPMS ET EXERCICE INCENDIE**

#### **Exercice incendie**

Deux exercices d'évacuation incendie sont obligatoires chaque année, avec moins de 6 mois d'intervalle entre les deux.

Un second exercice incendie a donc été effectué le vendredi 30 janvier à 16h à l'école de Vernou et le mardi 3 février entre 9h15 et 9h30 à l'école de Courmemin.

Un exercice incendie a également été réalisé à Vernou sur le temps de cantine, le jeudi 12 février.

#### **PPMS-Risques Majeurs**

Un exercice départemental de test du PPMS-Risques Majeurs a été organisé conjointement par la Préfecture de Loir-et-Cher et la DSDEN. Il devait avoir lieu entre le 2 et le 13 février. Le but de l'exercice était de tester les dispositions prévues dans le PPMS des écoles en cas d'exposition à un risque technologique. L'objectif était de vérifier au sein de chaque école qu'une alerte déclenchée par les autorités est bien reçue par l'école et que les consignes peuvent être rapidement transmises dans tous les bâtiments pour que les classes adoptent la posture adaptée, à savoir la mise à l'abri. Dans les zones de confinement, il faut réduire au maximum l'entrée de l'air extérieur en fermant portes et fenêtres et en calfeutrants les ouvertures et les aérations.

L'exercice départemental a eu lieu le mardi 10 février. Début de l'alerte à 14h15 et fin de l'alerte à 15h. Il s'agissait de simuler un accident routier avec transport de matière dangereuse à proximité de l'école.

Le message devait être transmis aux écoles par deux canaux : un message vocal sur les lignes fixes des écoles et un SMS sur les téléphones portables des directeurs.

Le message a bien été transmis sur les portables des directeurs mais un incident technique a empêché l'envoi des messages sur les lignes fixes.

A Vernou, les messages ont bien été reçus sur le téléphone portable de la directrice. Le confinement s'est déroulé sans difficulté : chaque classe est confinée dans sa salle avec si besoin de l'eau en bouteilles et un seau puisque les toilettes et points d'eau se trouvent à l'extérieur des bâtiments.

A Courmemin, Mme Vest a également bien reçu les messages sur son téléphone portable. Le confinement s'est bien déroulé : comme à Vernou, chaque classe est confinée dans sa salle mais nous avons la chance d'avoir dans chaque classe un point d'eau et les toilettes sont dans l'école.

#### **Santé :**

PS : bilan obligatoire organisé par la PMI, il aura lieu le lundi 23 mars. L'information sera communiquée dans les cahiers dès la réception des documents à compléter par les familles.

CP : bilan obligatoire organisé par l'infirmier du collège : mardi 3 mars toute la journée et mardi 10 mars après-midi. Les convocations ont été remises aux parents.

### **POINT 4 : PRESENTATION DU CEC**

Le conseil école-collège a pour objectif de renforcer la continuité pédagogique et éducative entre l'école et le collège. Il a une mission essentiellement pédagogique : il mène des actions pédagogiques, à tout niveau, sur l'ensemble des cycles, en coopération avec les instances locales. Les projets qu'il élabore concernent les enseignements, les enseignants et les enseignés du premier et du second degré, c'est-à-dire les acteurs tout autant que les contenus du système éducatif.

Il ne se limite pas à assurer la liaison entre la classe de CM2 et celle de 6e, associées au sein d'un même cycle 3 (CM1, CM2, 6e) : il a en charge tous les élèves de l'école et tous les élèves du collège.

La composition du CEC est équilibrée entre des enseignants du 1er degré et des enseignants du second degré. Il peut également inviter à participer ponctuellement à ses travaux toute personne dont les compétences peuvent lui être utiles.

Les modalités de fonctionnement du CEC :

- une présidence conjointe 1er et second degré assurée par le principal du collège (ou son adjoint) et l'inspectrice de l'éducation nationale chargée de la circonscription du 1er degré (ou son représentant).
- Il se réunit au moins deux fois par an

Le CEC s'est réuni le lundi 6 octobre au collège de Neung-sur-Beuvron. Mme Cormery fait partie des membres du CEC. Voici le compte-rendu :

### **1) Analyse des évaluations 6e**

Mathématiques : 5% d'élèves à besoins / 40% d'élèves en difficultés

Français : 10% d'élèves à besoins / 40% d'élèves en difficultés

### **2) Organisation générale**

3 classes de 6e avec 20 élèves chacune

2 dispositifs ULIS (24 places disponibles) : 17 élèves ayant une notification de la MDA

Visite du collège et du dispositif ULIS : un samedi matin de juin

Il est suggéré d'organiser cette journée portes-ouvertes avant celles des établissements privés.

Il est également proposé de rédiger un article pour les bulletins municipaux afin de valoriser le collège.

Une initiation à la LV2 allemand est mise en place à raison de 6 heures.

### **3) Liaison inter-degré**

#### Mathématiques

Le nouveau programme de CM2 n'est pas encore appliqué.

Il est proposé de travailler sur le nouveau programme de cycle 3 en CEC n°2. Un stage de formation inter-degré mathématiques pourrait également être envisagé.

#### Français

Des progrès sont constatés : meilleure maîtrise de l'accord sujet/verbe ; amélioration de la compréhension en lecture ; meilleure posture d'élève et comportements plus adaptés.

Difficulté relevée : la graphie

Fluence : 15 élèves sur 60 sont en difficultés

#### Anglais

De nouveaux programmes seront effectifs à la rentrée en 6e : le CECRL sera au niveau A1+.

Une programmation commune entre le 1er et le 2<sup>nd</sup> degré existait déjà. Elle doit être réactualisée lors du CEC n°2.

### **4) Projets et actions communes**

Projet potager ULIS : une classe de l'école de Neung est partante pour collaborer.

Journée CM2/6e : visite du collège + repas au réfectoire ; ateliers autour de l'EPS ou des mathématiques.

Projet de correspondance entre élèves de 6e et CM2.

Le prochain CEC aura lieu le lundi 2 mars au collège de Neung-sur-Beuvron.

## POINT 5 : PROJETS ET ACTIONS PEDAGOGIQUES

### **A Vernou :**

En période 2, les élèves ont travaillé sur les contes musicaux. En plus de ce travail, un concert des élèves a eu lieu le vendredi 12 décembre à 18h30 à l'église de Vernou. Pour préparer ce concert, Mme Nadine Baron est intervenue 2 fois par semaine à l'école, à raison d'une heure par séance (soit 12 séances). Le coût de cette intervention : 500 euros (pris en charge par la coopérative scolaire). Les enseignantes ont participé au marché de Noël de Vernou le dimanche 14 décembre : elles ont vendu des crêpes et gâteaux apportés par les familles, ce qui a permis de récolter la somme de 660,40 euros.

En période 3, un travail sur les contes d'hiver a été effectué. Pour clore ce thème, une sortie au château de Chambord a eu lieu le vendredi 6 février avec au programme la visite du château et la découverte d'une exposition sur les contes présentée par le château de Chambord. L'entrée au château était gratuite ; la coopérative scolaire a pris en charge le transport pour un montant de 316,38 euros.

En période 4, les classes travailleront autour des contes au château, et notamment sur les contes de Perrault. Ainsi les classes iront visiter le château de Breteuil le vendredi 3 avril. Au programme : visite guidée du château et intervention d'une conteuse. Le coût s'élève à 760 euros pour le château (pris en charge par la coopérative) et 1116,50 euros pour le transport (pris en charge par les 2 mairies).

Les 2 classes bénéficieront également de l'intervention d'un pompier, M. Jérôme Dardeau, qui leur apprendra les gestes de premiers secours. La date n'est pas encore déterminée.

En période 5, le thème sera « les contes au jardin ». Ainsi, il est prévu que les classes se rendent au parc floral d'Orléans où les élèves bénéficieront de 2 animations autour du jardin. Le coût de cette sortie serait de 114 euros pour les entrées au parc et 380 euros pour les animations (pris en charge par la coopérative scolaire). Des devis sont en cours pour le transport.

### **A Courmemin :**

En période 2 : le projet sur les contes musicaux a débouché sur le partenariat avec une intervenante danse ; l'objectif était de transformer quelques passages d'un conte choisi par les enseignantes en moment dansé. Le détail pédagogique ayant déjà été communiqué lors du 1<sup>er</sup> conseil, Mme Vest ne reviendra pas dessus. L'intervention a coûté 930 euros pour 6 séances d'1h par classe et a été financée par la coopérative scolaire.

En période 3 : activités autour des contes d'hiver. Pour clore ce thème, les 2 classes se sont rendues au cinéma de Romorantin le vendredi 13 février au matin pour une projection privée : *Ernest et Célestine en hiver*. Coût des entrées au cinéma : 135 euros (pris en charge par la coopérative scolaire) et coût du transport : 206.63 euros (pris en charge également par la coopérative scolaire). En période 4 : l'école se rendra au château du Rivau à Lémeré dans le 37. La date est fixée au 7 avril.

Les PS/MS, costumées en princesses ou chevaliers suivront l'animatrice à travers les 5 salles du château pour suivre l'histoire de personnages imaginaires et magiques de contes de fées. La visite se clôturera soit par une initiation à l'escrime avec épées en mousse soit par un atelier danse

Renaissance.

Les GS/CP qui seront également costumés aborderont les éléments clefs d'un château médiéval en comparant la vie quotidienne médiévale avec celle de notre quotidien. La visite se conclura également soit par une initiation à l'escrime soit par un atelier danse Renaissance.

Coût des animations + entrées avec costume : 393 euros (pris en charge par la coopérative scolaire). Pour le transport, à ce jour un seul devis a été reçu : 1142 euros (Simplon) ; le coût du transport serait pris en charge par les mairies.

En période 5 : Nous avons évoqué la possibilité d'une visite au parc floral d'Orléans, mais notre budget ne nous le permettra pas (rappel : coût danse + sortie cinéma).

### **Classe ouverte en moyenne section**

Cette année la classe ouverte aux familles est reconduite pour les moyennes sections. Plusieurs dates au mois de mars sont proposées aux parents qui souhaitent venir observer le déroulement de la classe. Ce temps a lieu l'après-midi de 13h30 à 15h30, pendant le temps de repos des petites sections et lorsque les grandes sections rejoignent la classe. L'observation est proposée sur ce créneau afin de montrer un temps de travail différent de l'an passé puisque les familles ont déjà eu l'occasion de voir le déroulement de la matinée lorsque leur enfant était en petite section.

Après une première année d'expérimentation, ce temps n'est pour l'instant proposé qu'aux parents de moyenne section car les petites sections, plus jeunes, gèrent parfois plus difficilement la présence d'un parent pendant leurs activités. Les familles sont en revanche invitées à participer différemment aux temps de classe : école de la forêt et autres animations de classe et d'école proposées.

### **Ateliers jeux de société - vendredi 27 janvier**

En raison de la météo, l'école de la forêt a dû être annulée et remplacée ce jour. Ainsi, une matinée jeux de société à l'école a été proposée aux enfants. Deux parents accompagnateurs ont co-animé avec l'atsem et l'enseignante des jeux de société adaptés à l'âge en temps et en règle de jeu. Nous les remercions vivement. Cela a été aussi l'occasion pour les enfants de faire découvrir nos rituels de classe du matin et le temps de collation cuisiné et distribué par les enfants. Outre le partage avec les familles, ces ateliers jeux permettent de créer du lien entre les enfants et de travailler différentes compétences.

A Courmemin et à Vernou, un carnaval sera organisé le vendredi 27 mars.

Comme chaque année maintenant, l'école de Courmemin fera le tour du quartier des Argiliers avec les enfants déguisés - Départ à 10h00 de l'école. L'après-midi, nous réaliserons des crêpes.

Mme Vest remercie la mairie pour la mise à disposition du tracteur et de son conducteur, ainsi que l'information de l'événement auprès de la gendarmerie. L'école réalisera une affiche pour le retour des congés d'hiver afin d'informer les familles pour que leur participation soit la plus nombreuse possible.

Pour Vernou, réalisation de crêpes le matin / atelier jeux et dégustation des crêpes l'après-midi.

## **POINT 6 : TRAVAUX ET AMENAGEMENTS**

### **A Vernou :**

Mme Martineau souhaiterait un meuble pour ranger les chaussures et chaussons dans le hall ainsi qu'un meuble à casiers pour la classe.

Un des deux paniers de basket a été endommagé à cause du vent et du manque de lestage.

Mme Cormery souhaiterait changer les manuels de mathématiques pour sa classe puisque des nouveaux programmes sont en application depuis septembre 2025 pour les CM1 et le seront en septembre 2026 pour les CM2.

Un des ordinateurs de la classe des CE ne fonctionne plus.

Des crochets doivent être installés dans la cabane pour pouvoir accrocher certains jeux (cerceaux, cordes à sauter, etc.).

Il faudrait égaliser les cailloux de la cour car il y a des flaques d'eau lorsqu'il pleut.

A Courmemin :

Pose d'un aimant sur les 2 portes des sanitaires enfants.

Vérification des trottinettes + vis de la marchande (sous le préau)

Rideau classe de Mme Vest qui n'est plus assez filtrant.

M. Chantier informe qu'un filet sera posé pendant la 1ère semaine des congés sous le préau afin d'empêcher les oiseaux de s'y nicher et de parsemer le préau de leurs fientes.

## **POINT 7 : BILAN DE LA COOPERATIVE SCOLAIRE**

Les écoles de Vernou et Courmemin font part de la situation financière de la coopérative scolaire aux membres du conseil.

L'école de Vernou a commencé l'année scolaire avec 4522,26 euros. Pour l'instant, voici les opérations réalisées depuis la rentrée :

### **Les recettes**

- participation volontaire des familles : 580 euros
- vente de truffes : 327 euros
- marché de Noël (vente de gâteaux) : 660,40 euros
- don de l'APE : 1000 euros

### **Les dépenses**

- adhésion et assurance versées à l'OCCE : 107,42 euros.
- projets et sorties scolaires :
  - l'intervention forêt avec Sologne Nature Environnement : 383,68 euros
  - l'intervenante musique : 500 euros
  - le transport au château de Chambord : 316,38 euros
- achats divers pour les classes : 190,37 euros
- frais de tenue de compte : 10 euros

Le solde actuel est de : 5581,81 euros

L'école de Courmemin a commencé l'année scolaire avec un solde de **2179,86 euros** :

### **Les recettes**

- Don APE les p'tits solognots : 1000 euros
- Subvention mairie de Courmemin destinée au financement des jeux de Noël : 300 euros

### **Les dépenses**

- Cycle de danse (Compagnie de danse LA MADRUGADA) : 930 euros
- Jeux de Noël : 303 euros (jeux d'imitation destinés au coin « jeux du dehors » de la cour : établi, train en bois, marchande et maison de poupée)
- Matériel école de la forêt : 28,47 euros (cuisine et matériel de séance)
- Sortie Ciné Sologne 13/02/2026 : Transport 206 euros / Places 135 euros

Le solde actuel de l'école de Courmemin est de 1649 euros.

### **POINT 8 : QUESTIONS DIVERSES**

Mme Sausset, représentante de parents d'élèves de Courmemin, indique avoir eu un retour de 5 familles dans le cadre de la préparation du conseil d'école. Ces familles ont souligné leur satisfaction quant à la communication qui leur ait faite, la cantine et l'organisation. Elles ont précisé qu'elles n'avaient aucune question.

M. Deguine informe le conseil que la mairie de Vernou a reçu la visite de Mme Gauteur, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Romornatin, le jeudi 15 janvier. M. Chantier ajoute qu'il devait également rencontrer Mme Gauteur à Courmemin le même jour, mais un malentendu sur l'horaire du rendez-vous a empêché celui-ci.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

A Vernou-en-Sologne, le 13 février 2026.

La secrétaire de séance,

Céline Martineau

La directrice,

Carine Cormery